

SYNDICAT CFDT CULTURE 2024

Compte de résultat

Charges

	2024	2023
Charges d'exploitation (I)	42 592,64 €	55 787,18 €
Achats	1 299,33 €	803,97 €
Autres charges externes	9 501,31 €	1 984,54 €
Autres services extérieurs	31 094,78 €	52 267,12 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	697,22 €	731,55 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	426,95 €	340,49 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	43 019,59 €	56 127,67 €
Solde créditeur		
Excédent	22 277,28 €	27 882,32 €

Produits

	2024	2023
Produits d'exploitation (I)	63 571,76 €	82 941,57 €
Cotisations	34 776,42 €	41 675,60 €
Subventions	0,00 €	19 330,00 €
Autres produits	28 795,34 €	21 935,97 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	512,52 €	457,94 €
Produits exceptionnels (III)	1 212,59 €	610,48 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	65 296,87 €	84 009,99 €
Solde débiteur		
Déficit		

SYNDICAT CFDT CULTURE 2024

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	6 938,00 €	0,00 €	6 938,00 €	5 974,29 €
Total 2	6 938,00 €	0,00 €	6 938,00 €	5 974,29 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	145 103,19 €	0,00 €	145 103,19 €	125 326,88 €
Total 3	145 103,19 €	0,00 €	145 103,19 €	125 326,88 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Actif			152 041,19 €	131 301,17 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
Fonds Propres	Net	N-1
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	27 882,32 €	0,00 €
Report à nouveau)	99 774,34 €	99 774,34 €
Résultat)	22 277,28 €	27 882,32 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	149 933,94 €	127 656,66 €
PROVISIONS		
Provisions	Net	N-1
	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	Net	N-1
	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	2 107,25 €	3 644,51 €
Total 4	2 107,25 €	3 644,51 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
Total 5	0,00 €	0,00 €
Total Passif	152 041,19 €	131 301,17 €

SYNDICAT CFDT CULTURE

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2024

Les états financiers de SYNDICAT CFDT CULTURE se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024 par les données suivantes:

Total du bilan	152 041,19 €
Total des produits	65 296,87 €
Résultat de l'exercice	22 277,28 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT CFDT CULTURE :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2024, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant «rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail», et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT CFDT CULTURE a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	6 938,00 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2024	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2024
Réserves	0,00 €	27 882,32 €		27 882,32 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	99 774,34 €			99 774,34 €
Résultat	27 882,32 €		5 605,04 €	22 277,28 €
Total Fonds Syndicaux	127 656,66 €	27 882,32 €	5 605,04 €	149 933,94 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT CFDT CULTURE a enregistré en comptabilité pour 64 084,28 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous:

Ressources courantes	
Cotisations	148 640,70 €
Reversement de cotisations	- 113 864,28 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	28 795,34 €
Produits financiers	512,52 €
Total des ressources courantes	64 084,28 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT CFDT CULTURE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT CFDT CULTURE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.